



GREEN'R

ALL

WWW.CHRISTEYNS.COM



EU ECOLABEL:
BE/020/011



- >> **ULTRA DÉGRAISSANT**
- >> **NON MOUSSANT**
- >> **AGRÉÉ CONTACT ALIMENTAIRE**
- >> **SENTEUR PAMPLAGRUME**



Nettoyant dégraissant multi-usage



POUR UN LAVAGE ÉCOLOGIQUE DE VOS SOLS ET SURFACES ET LA GARANTIE D'UN RÉSULTAT IMPECCABLE.

La gamme GREEN'R est la garantie de produits très efficaces et respectueux de l'environnement. Satisfaire aux exigences de l'Ecolabel européen, c'est répondre à un cahier des charges très strict, des critères de performance et environnementaux rigoureux.



GREEN'R ALL a une biodégradabilité ultime en aérobie et anaérobie et des emballages 100 % recyclables. Le respect de l'environnement est une responsabilité de chacun d'entre nous à chaque instant.



UTILISATION:

GREEN'R ALL est un nettoyant dégraissant multi usages très performant. Dilué, en utilisation manuelle ou en machine industrielle (autolaveuse), ce nettoyant écologique non moussant et agréé contact alimentaire vous assure un nettoyage et un dégraissage efficaces de tous les sols et surfaces lavables sans laisser de traces. Il agit rapidement et laisse une odeur très agréable douce et fruitée.



REMARQUE : Dans le cas de sols protégés ou de surfaces fragiles, nous vous conseillons d'utiliser notre référence GREEN'R FLOORS.

GREEN'R ALL a un impact sur l'environnement très réduit mais conserve une performance d'usage supérieure aux références du marché, même les plus performantes.

MODE D'EMPLOI:

GREEN'R ALL s'applique dilué pour les surfaces en application manuelle ou en machine industrielle. Un rinçage est obligatoire dans le cas d'une utilisation en milieu alimentaire. Sa formulation lui permet un rinçage facilité.

DOSAGE RECOMMANDE:

Dosage de référence pour surface sale: 5g/L soit 40mL pour 8L d'eau.

Dosage pour surface peu souillée: 2,5g/L soit 20mL pour 8L d'eau.



CARACTÉRISTIQUES:

Liquide parfumé jaune
pH entre 10 et 11,4
Densité environ 1,030

RÉFÉRENCES:

547202	12 x 1L
547203	2 x 5L
547205	20L
547209	250 x 20mL

LÉGISLATION:

Conforme à la législation réglementant les produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999 et ses modifications).

Conforme à la biodégradabilité des détergents (règlement CE N° 648/2004).

97,70% des substances pouvant être biodégradées sont facilement biodégradables selon les lignes directrices OCDE 301.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Uniquement pour usage professionnel.

**CHRISTEYNS**

PROFESSIONAL HYGIENE